

ATELIER

CAS PRATIQUES

Groupes 1/2/3	Groupes 4/5/6	Groupes 7/8/9
Cas 1	Cas 2	Cas 3

Durée : 1h

- Prendre le temps de se présenter par un tour de table
- Lire le **récit qui vous est attribué selon votre numéro de groupe** (voir tableau ci-dessus)
- Répondre aux questions suivantes :
 - Quel (s) problème(s) avez-vous relevé ? En quoi est-ce un problème ?
 - Qu'est-ce qui permet d'entrer dans l'espérance chrétienne ?
 - Concentrant le chant et la musique, qu'auriez-vous fait pour à la fois répondre aux demandes des familles et vous ajuster au rituel ?
- Selon le temps qu'il vous reste, lire les 2 autres cas puis répondre aux 3 mêmes questions

A la fin de vos échanges,

- **Préparez une brève remontée sur la question 3 de votre récit étudié :** Qu'auriez-vous fait pour à la fois répondre aux demandes des familles et vous ajuster au rituel ?
- **Mettre par écrit : Quelle question demeure ?**
 - A remettre pendant la pause déjeuner à l'équipe SEDIFOR

Cas 1 : récit d'une famille

Ma belle-mère vient de décéder. Je me rends au presbytère, lieu du rendez-vous pour rencontrer l'équipe qui célébrera les funérailles : un diacre et une dame.

Je ressens un accueil peu chaleureux et une tension entre les deux personnes ou une crainte de la dame vis-à-vis du diacre, qui est celui qui s'exprime le plus fréquemment.

J'attends un temps qui n'arrive pas, pour faire connaissance, recueillir quelques mots de sympathie, expliquer les causes du décès, parler de ma belle-mère, ...

En revanche, l'aspect administratif se présente très vite. Le diacre me demande quels sont les traits caractéristiques de ma belle-mère, pour son homélie.

Sans préambule, une revue est posée devant moi ; je dois choisir des textes et un psaume. Ils sont surpris, je souhaite les choisir avec ma famille, et oui, je ne manquerai pas de leur rendre la revue.

Ma belle-mère aimait beaucoup chanter et écouter de la musique. Elle souhaitait, au cours de ses funérailles que la musique du film « Une histoire d'amour » soit écoutée.

Confiante dans la réponse, je demande si cela est bien possible avant le début de la cérémonie.

Un « non » catégorique fuse.

- Pour quelle raison ?
- Monsieur le curé ne veut pas de chant profane dans l'église.
- Mais le profane a sa place puisque la célébration religieuse n'aura pas commencé !

Je n'aurai pas d'autres explications et n'obtiendrai pas gain de cause.

Aucun livret de chants ne m'est proposé.

- Vous pouvez avoir un organiste si vous voulez, c'est 100 euros. Pour la célébration, c'est 150 euros. Il faut 2 chèques séparés.

Voilà, la préparation est terminée. J'ai tout de même droit à la visite de l'église, que je ne connaissais pas.

J'ai choisi avec ma famille des chants que je connaissais et qui paraissaient adaptés à des funérailles. J'ai envoyé mes propositions à l'équipe funérailles de la paroisse et à l'organiste, qui m'ont donné leur accord.

La célébration s'est bien déroulée ; l'homélie a évoqué la vie de prière de ma belle-mère et l'écoute attentive qu'elle accordait à la parole.

Après la célébration, ma belle-mère a souhaité se faire incinérer, la salle du crématorium a retenti des notes d'« Une histoire d'amour » d'Aznavour, et d'autres chants et musiques qu'elle aimait écouter.

Cas 2 : récit d'une équipe funérailles

A la suite de l'appel téléphonique des pompes funèbres, je prends contact avec la fille du défunt : « Juste un Notre Père, un Je vous salue Marie, pas de commentaire » me dit-elle.

Je lui ai dit que nous allons tout de même préparer ensemble la célébration et une date lui est proposé pour la rencontre, avec l'heure qui lui convient à elle et à sa tante qui désirait l'accompagner. Aucune réponse.... Je la rappelle et elle me dit : « Ah oui, j'ai oublié, je suis passée à autre chose ».

La rencontre s'annonce difficile.... Malgré tout nous arrivons à construire la célébration. Des chants tout simples ont été choisis dans le livret funérailles de la paroisse. Pendant la célébration nous écouterons l'évangile de Luc, les disciples d'Emmaüs, et le psaume 22, Le Seigneur est mon Berger.

A la toute fin de la rencontre, nous avons su qu'un cousin voudrait jouer un morceau de musique avec son saxophone et nous avons proposé que ce soit après l'évangile à la place du commentaire.

Le jour de la célébration :

Une vingtaine de personnes étaient présentes, la famille proche et quelques amis.

Une cousine de la fille est venue me voir pour savoir si elle pouvait jouer d'un instrument arrondi avec des tiges qui émettent des sons doux (instrument tout à fait inconnu de moi) et nous avons convenu qu'elle jouerait de cet instrument après les quelques mots sur la vie de sa tante à la fin de la célébration.

A la sortie de l'église, comme la défunte était incinérée et que personne n'allait au crématorium, le cercueil a été placé sur le parvis et la musique de « Je ne regrette rien » d'Edith Piaf a retenti sur les hauts parleurs des pompes funèbres.

Cas 3 : Lettre envoyée à un évêque *a posteriori*

« Monseigneur, je viens à vous par ce courrier vous exprimer nos doléances suite à la cérémonie religieuse relative au décès de notre maman survenu le [...] 2018. La veille de l'office, nous avons rencontré Monsieur J., mandaté par le Père F., curé de la paroisse. Ma sœur et moi-même avons été contrariés par l'obstruction systématique quant à nos souhaits relatifs à l'organisation de la cérémonie. Nous souhaitions entendre une chanson d'Edith Piaf « La vie en rose » dont les paroles reflètent bien la relation fusionnelle qui liait notre papa et notre maman. Le texte de cette chanson n'est en aucune manière inapproprié ou offensant de l'institution chrétienne. Ça nous a été refusé. Notre maman est décédée après 15 années de sa maladie difficile. Notre père n'a cessé sans jamais faillir de lui apporter amour, soins, réconfort, affection par son sens du devoir et du dévouement. Je souhaitais à la fin de ma prise de parole retraçant la vie de notre maman solliciter l'assemblée à quelques applaudissements en toute simplicité pour exprimer notre reconnaissance. Ça nous a aussi été refusé. Nous trouvons regrettable et surtout dommageable ces pratiques rigides et rétrogrades. Notre religion catholique est une religion de tolérance. Que ses serviteurs en soient dépourvus nous inspire tristesse et déception. Comment motiver nos enfants à la pratique religieuse face à une philosophie de la foi autoritaire ? Ne faut-il pas y voir une des causes de la baisse de fréquentation de nos églises ? Je serais honnête avec vous, la messe de funérailles de notre maman était de qualité. Néanmoins, nous regrettons n'avoir pu y apporter une note personnelle de chaleur, d'émotions et de modernité. Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments distingués ».

Monsieur C.